

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 avril 2021

Réseau postal

Fermeture de l'office de Genève Stand en raison de la baisse importante des opérations aux guichets

Dès le 30 juin 2021, l'office de poste de Genève Stand, situé à la place de la Poste, fermera définitivement ses portes. La forte baisse des transactions aux guichets ne permet plus la poursuite de l'exploitation de ce site. Plusieurs alternatives sont disponibles à proximité avec les offices de Rive, du Mont-Blanc ou de La Jonction.

La société et les modes de vie évoluent aujourd'hui au rythme des ordinateurs et autres smartphones. Les personnes qui déposent leurs lettres, leurs colis ou effectuent leurs paiements au guichet postal sont de moins en moins nombreuses. Cette tendance concerne également la filiale postale de Genève 11 Stand. En 10 ans, le nombre de versements effectués s'est réduit de moitié (-52%), le nombre de lettres des deux tiers (-66%). Alors que le volume des colis connaît une hausse continue depuis 10 ans - voire même exceptionnelle en 2020 - ce n'est pas le cas pour ceux qui transitent par cet office puisque depuis 2010, cette prestation affichant une baisse de 13%. Pour faire face à cette évolution négative, la Poste doit se résoudre à fermer ce point d'accès.

De nombreuses alternatives à proximité

Le réseau des offices de poste est dense en ville de Genève, plus particulièrement dans le centre-ville. Dans un périmètre de 800 mètres autour de l'office actuel de Genève Stand, les clients disposent en effet de trois filiales, facilement accessibles et très bien desservies par les transports publics. Il s'agit de Genève Mont-Blanc, Rive et Jonction. Les clients commerciaux et privés, qui retirent par exemple leurs envois avisés à cet office ou qui y disposent d'une case postale, seront informés personnellement des différentes alternatives que la Poste peut leur proposer.

Afin de définir la meilleure solution pour toutes les parties, plusieurs rencontres ont eu lieu entre des représentants du Conseil administratif de la Ville de Genève et la Poste. Considérant que la proposition de la Poste n'était pas une solution envisageable, les autorités communales ont fait recours auprès de la Commission fédérale de la Poste (PostCom) en décembre 2019. Dans sa recommandation, l'organe de surveillance estime qu'il n'y a pas lieu de contester la décision de la Poste.

Renseignements

Laurent Savary

Responsable communication pour la Suisse romande

laurent.savary@poste.ch

058 386 46 33 ou 076 568 23 22